



CSE RÉSEAU RÉGIONAL FRANCE 3 DU 29 MAI 2020

LIMINAIRE SNJ

Nous nous retrouvons une nouvelle fois dans ce CSE, siégeant en session extraordinaire. Les élus du SNJ remercient la direction du réseau d'avoir accepté d'avancer la date de cette instance... bien qu'on aurait pu s'attendre à ce que cette direction le propose elle-même, surtout quand il s'agit de débattre d'une nouvelle organisation du travail, comme la réglementation vous l'impose. Nous retiendrons donc que dans cette crise liée au coronavirus, les élus du CSE n'auront pas été consultés véritablement sur le plan de continuité d'activité de l'entreprise. Et qu'ils ont failli être informés du plan de reprise de l'activité... le lendemain de la reprise !

Quant aux documents reçus hier, ils font état noir sur blanc du détail des processus de reprise au 2, puis au 8 juin, dont les précisions ont déjà été faites dans les instances de proximité, voire même dans les réunions de rédactions et d'antenne... En revanche, rien dans ces documents pour l'après 14 juin... Rien sur les débats électoraux, rien sur le redéploiement des effectifs en vue des élections, ni sur les moyens octroyés pour organiser notre couverture.

Dans certaines réunions des Représentants de Proximité, il a été précisé par les directeurs régionaux que les informations détaillées de la reprise à partir du 15 juin seraient données en priorité aux élus du CSE... Pour l'instant les documents reçus n'en font aucunement mention.

Par ailleurs, les élus ont appris la liste des 15 éditions locales appelées à recommencer leur diffusion à partir du 15 juin dans un document de la direction de la communication à destination des médias spécialisés... C'est par voie de communiqué de presse que nous découvrons vos arbitrages !

Décidément la direction de France Télévisions a fait le choix de privilégier la communication extérieure plutôt que d'informer d'abord les salariés et leurs représentants.

Les élus du SNJ demandent à la direction du réseau que cette instance du CSE ne soit pas une chambre d'enregistrement de décisions qui sont capitales pour notre entreprise. Les élus de cette instance ont fait beaucoup d'efforts et déployé beaucoup d'énergie depuis le début de cette crise sanitaire. Nous avons voulu, au-delà de nos propres difficultés sur le terrain et sur les différents sites, maintenir un nécessaire dialogue social.

Nous demandons donc à être traités comme de véritables interlocuteurs qui puissent amender, proposer, modifier un plan de reprise, qui soit surtout équitable et compris par tous.

Le 29 mai, 2020